



# PROJET DE NORME INTERNATIONALE ISO/DIS 639-4

ISO/TC 37/SC 2

Secrétariat: SCC

Début de vote:  
2006-12-22

Vote clos le:  
2007-05-22

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

## Codes pour la représentation des noms de langue —

Partie 4:

### Lignes directrices pour la mise en oeuvre et principes généraux des codes de langue

*Codes for the representation of names of languages —*

*Part 4: Implementation guidelines and general principles for language coding*

ICS 01.140.20

Pour accélérer la distribution, le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité. Le travail de rédaction et de composition de texte sera effectué au Secrétariat central de l'ISO au stade de publication.

To expedite distribution, this document is circulated as received from the committee secretariat. ISO Central Secretariat work of editing and text composition will be undertaken at publication stage.

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

**PDF — Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)  
Full standard:  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1315cd98c-77d5-406e-90ef-b67e04cd9de7/iso-639-4-2010>

**Notice de droit d'auteur**

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

## Sommaire

Page

Avant-propos .....	v
Introduction.....	vi
<b>1</b> <b>Domaine d'application .....</b>	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives.....</b>	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions .....</b>	<b>2</b>
<b>4</b> <b>Concepts fondamentaux de codage des langues.....</b>	<b>6</b>
4.1    Indicatifs de langue et langues .....	6
4.2    Langues individuelles.....	6
4.3    Macro-langues .....	6
4.4    Norme linguistique .....	7
4.5    Dialectes.....	7
4.6    Codets de langues collectifs et groupes de langues .....	8
4.7    Langues mortes, anciennes et historiques .....	8
4.8    Langues abstraites.....	8
4.9    Systèmes d'écriture et écritures.....	8
<b>5</b> <b>Relations entre les parties de l'ISO 639 .....</b>	<b>9</b>
5.1    Parties de l'ISO 639 .....	9
5.2    Norme ISO 639 comme espace de codage .....	9
5.3    Principes .....	9
5.4    Mise à jour commune et base de données de codage des langues .....	10
<b>6</b> <b>Direction générale de l'ISO 639.....</b>	<b>10</b>
6.1    Agences d'enregistrement et responsabilités concernant les parties de l'ISO 639.....	10
6.2    Comité consultatif mixte ISO 639/RA-JAC.....	10
6.2.1    Composition.....	10
6.2.2    Nomination des membres .....	10
6.2.3    Secrétariat .....	10
6.3    Procédures de travail au sein de l'ISO 639/RA-JAC .....	11
6.4    Ajout et suppression à la liste des entités, modification d'indicatifs.....	11
6.5    Réservation des indicatifs.....	11
6.6    Création d'indicatifs de langues .....	11
6.7    Procédures de vote .....	11
6.8    Stabilité des tableaux de codes .....	11
<b>7</b> <b>Problèmes d'implémentation .....</b>	<b>12</b>
7.1    Applications .....	12
7.2    Sous-ensembles du tableau de codes .....	12
7.3    Groupes de langues .....	13
<b>8</b> <b>Combinaison des indicatifs avec d'autres normes ou d'autres codes .....</b>	<b>13</b>
8.1    Combinaison de l'ISO 639 avec l'ISO 3166 .....	13
8.2    Combinaison de l'ISO 639 avec l'ISO 19111 et l'ISO 19112.....	14
8.3    Combinaison de l'ISO 639 avec l'ISO 15924 .....	14
8.4    Autres combinaisons de codes .....	14
8.5    Formats des indicatifs combinés .....	14

9	Format de description de la langue (LDF).....	15
9.1	Compatibilités entre le modèle ISO 639 et l'ISO 12620.....	15
9.1.1	Identification.....	16
9.1.2	Description d'un indicatif de langue ISO 639 .....	18
9.2	Extensions de l'ISO 639 à l'ISO 12620 pour LDF .....	21
9.2.1	Représentation.....	21
9.2.2	Documentation.....	23
9.3	Informations sur la langue.....	24
9.3.1	Informations calculables sur la langue .....	24
9.3.2	Attribution des noms aux langues.....	25
9.3.3	Informations sur le pays .....	25
9.3.4	Informations sur la langue « dépendant du pays » .....	25
9.3.5	Documentation de référence .....	26
9.3.6	Informations géographiques .....	26
9.3.7	Informations socioculturelles.....	26
9.3.8	Caractéristiques linguistiques .....	26
	Bibliographie.....	27

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)

Full standard:  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1315cd98c-77d5-406e-90ef-b67e04cd9de7/iso-639-4-2010>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 639-4 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 37, *Terminologie, autres ressources langagières et contenus*, sous-comité SC 2, *Méthodes de travail terminographiques et lexicographiques*.

L'ISO 639 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Codes pour la représentation des noms de langue* :

- *Partie 1 : Code Alpha-2*
- *Partie 2 : Code Alpha-3*
- *Partie 3 : Code Alpha-3 pour un traitement exhaustif des langues<sup>1</sup>*
- *Partie 4 : Guide d'implémentation et principes généraux des codes de langue.<sup>2</sup> [ce document]*
- *Partie 5 : Code Alpha-3 pour les familles de langues et les groupes de langues*

La Partie 6 est en cours d'élaboration :

- *Partie 6 : Représentation Alpha-4 pour un traitement exhaustif de la variation linguistique*

---

1) À publier.

2) À publier.

## Introduction

L'ISO 639 fournit des codes pour l'identification et la spécification de différentes langues et variantes linguistiques ainsi que de différents groupes de langues. Ces identificateurs peuvent s'utiliser dans de nombreuses applications, y compris pour spécifier la langue d'un texte, la langue des termes ou des mots d'un dictionnaire ou d'une base de données terminologique, la langue d'une présentation orale, le niveau de connaissance d'une langue, les possibilités linguistiques d'un logiciel, la localisation, etc. L'implémentation des diverses parties de l'ISO 639 est prévue pour de nombreux environnements.

Les Parties 1, 2, 3 et 5 de l'ISO 639 contiennent toutes des informations sur les problèmes d'implémentation. Cependant, il s'avère nécessaire d'étendre ces descriptions et de stipuler les règles d'implémentation dans un document séparé. Dans les futures révisions des autres parties de la présente norme, il est prévu que ces normes feront référence à cette partie de l'ISO 639, plutôt que de dupliquer les informations.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)

Full standard:  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1315cd98c-77d5-406e-90ef-b67e04cd9de7/iso-639-4-2010>

# Codes pour la représentation des noms de langue —

## Partie 4:

# Lignes directrices pour la mise en oeuvre et principes généraux des codes de langue

## 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 639 fournit les principaux généraux de codage des langues à l'aide des codes spécifiés dans les autres parties de l'ISO 639, ainsi que leur combinaison avec d'autres codes. De plus, la présente partie de l'ISO 639 établit des règles d'utilisation de n'importe quelle combinaison des parties de la norme. Les données pertinentes pour la description des unités linguistiques sont également fournies et servent de cadre de travail pour les bases de données qui prennent en charge la série de normes ISO 639.

## 2 Références normatives

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 639. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente partie de l'ISO 639 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des documents normatifs indiqués ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 639-1:2002, *Codes pour la représentation des noms de langue — Partie 1: Code alpha-2*.

ISO 639-2:1998, *Codes pour la représentation des noms de langue — Partie 2: Code alpha-3*.

ISO 639-3:—, *Codes pour la représentation des noms de langue — Partie 3: Code alpha-3 pour un traitement exhaustif des langues*.<sup>3</sup>

ISO 639-5:—, *Codes pour la représentation des noms de langue — Partie 5 : Code alpha-3 pour les familles de langues et groupes de langues*.<sup>4</sup>

ISO 3166-1:1997, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 1 : Codes pays*.<sup>5</sup>

ISO 3166-2:1998, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 2 : code pour les subdivisions de pays*.<sup>6</sup>

ISO 3166-3:1999, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 3 : Code pour les noms de pays antérieurement utilisés*.

3) À publier.

4) À publier.

5) En cours de révision ; FDIS 2006-05.

6) En cours de révision ; DIS 2005-09.

ISO 8601:2004, *Éléments de données et formats d'échange — Échange d'information — Représentation de la date et de l'heure.*

ISO/CEI 10646:2003, *Technologies de l'information — Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC).*

ISO/CEI 11179-1:2004, *Technologies de l'information — Registres de métadonnées (RM) — Partie 1 : Cadre.*

ISO/CEI 11179-2:2005, *Technologies de l'information — Registres de métadonnées (RM) — Partie 2 : classification.*

ISO/CEI 11179-3:2003, *Technologies de l'information — Registres de métadonnées (MDR) — Partie 3 : métamodèle de registre et attributs de base.*

ISO/CEI 11179-4:2004, *Technologies de l'information — Registres de métadonnées (RM) — Partie 4 : Formulation des définitions de données.*

ISO/CEI 11179-5:2005, *Technologies de l'information — Registres de métadonnées (RM) — Partie 5 : principes de dénomination et d'identification.*

ISO/CEI 11179-6:2005, *Technologies de l'information — Registres de métadonnées (RM) — Partie 6 : Enregistrement.*

ISO 12620:1999, *Aides informatiques en terminologie — Catégories de données*<sup>7</sup>

ISO 15924:2004, *Information et documentation — Codes pour la représentation des noms d'écritures.*

ISO 16642:2003, *Applications informatiques en terminologie — Plate-forme pour le balisage de terminologies informatisées.*

ISO 19111:2003, *Information géographique — Système de référence spatiales par coordonnées.*

ISO 19112:2003, *Information géographique — Système de références spatiales par identificateurs géographiques.*

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 639, les termes et définitions suivants s'appliquent.

Dans les futures versions de l'ISO 639, il est prévu que certains termes et définitions, ou tous, soient remplacés par une référence aux termes et définitions de la présente partie de l'ISO 639.

NOTE Les définitions de la présente partie de l'ISO 639 sont destinées à l'utilisation pratique dans le contexte des diverses parties de cette norme et de leurs applications. Pour quelques objectifs linguistiques, il existe des besoins de définitions plus détaillées, et éventuellement dérivées.

#### 3.1

##### code

données transformées ou représentées sous différentes formes, selon un jeu de règles préétablies

NOTE L'utilisation du terme « code » n'est pas identique dans tous les systèmes de codage normalisés. En fonction de l'utilisation définie dans la présente partie de l'ISO 639, un « code » doit être compris comme un tableau de codes (3.2) et l'ensemble des règles relatives à ce tableau. Chaque ligne d'un tableau de codes est un codet de langue (3.4) (par exemple, « de - German - allemande – Deutsch » dans la Partie 1 de l'ISO 639), alors que l'élément « de » est l'indicatif de la langue (3.5).

---

7) En cours de révision.



**3.2****tableau de codes**

tableau des codets faisant partie d'un code

**3.3****espace de codage**

totalité des valeurs possibles d'un ensemble d'indicatifs au sein d'un code

EXEMPLE Toutes les suites de deux lettres (aa–zz) forment l'espace de codage du code de la langue alpha-2 spécifié dans la Partie 1 de la norme ISO.

NOTE Les codes de langue alpha-3 spécifiés dans les Parties 2, 3 et 5 de l'ISO 639 partagent le même espace de codage : aucun indicatif de langue affecté dans une des parties ne peut être affecté à un autre élément d'une autre partie.

**3.4****codet**

entrée individuelle d'un code

NOTE Dans les codes de langues décrits de l'ISO 639, chaque codet se compose d'un indicatif de langue et des noms de la langue correspondante.

**3.5****indicatif de langue****symbole de langue**

chaîne de lettres assignée à une unité linguistique dans le but de la représenter de façon unique

NOTE 1 Dans les codes de langues décrits dans les Parties 1, 2, 3 et 5 de l'ISO 639, chaque indicatif de langue se compose de deux ou trois lettres.

NOTE 2 Voir 4.1.

**3.6****langue**

utilisation systématique de sons, caractères, symboles ou signes pour exprimer ou communiquer un sens ou un message

NOTE Voir également 4.1 et 4.2.

**3.7****langue individuelle**

**langue** (3.6) distincte de toute autre

NOTE Voir 4.2.

**3.8****dialecte**

**variante linguistique** (3.14) propre à une zone géographique ou à un groupe d'utilisateurs d'une langue

NOTE Voir 4.5.

**3.9****macro-langue**

**langue** (3.6) qui, dans un but particulier, peut se subdiviser en deux ou plusieurs **langues individuelles** (3.7)

NOTE Voir 4.3.

**3.10****groupe de langues**

ensemble de deux ou plusieurs **langues individuelles** (3.7) qui, dans un but particulier, peut être traité comme une seule unité

NOTE Voir 4.6.

### 3.11

#### **famille de langues**

ensemble de deux ou plusieurs **langues individuelles** (3.7) apparentées du fait de leur origine commune

NOTE Dans certains cas exceptionnels, une famille de langues peut ne comprendre qu'une seule langue individuelle.

### 3.12

#### **groupe restreint**

**groupe de langues** (3.10) qui exclut explicitement des langues spécifiées

NOTE Voir 4.6.

### 3.13

#### **variation linguistique**

variante continue au sein et entre des **langues individuelles** (3.7)

NOTE Une variation linguistique peut être considérée comme une variation dans le temps, l'espace, du fait d'une appartenance culturelle, etc.

### 3.14

#### **variante linguistique**

variante d'une **langue individuelle** (3.7) qu'il est possible d'identifier et de nommer

### 3.15

#### **variante standard**

**variante linguistique** (3.14) possédant un haut niveau de normalisation et d'état

NOTE Une variante standard d'une langue peut généralement s'utiliser dans une communication publique ou officielle et pour la communication entre des utilisateurs de différentes variantes linguistiques

### 3.16

#### **système d'écriture**

système d'écriture d'une **langue** (3.6), y compris l'**écriture** (3.17) et le jeu de caractères utilisés

NOTE Voir également 4.9.

### 3.17

#### **écriture**

ensemble de caractères graphiques utilisé pour la forme écrite d'une ou plusieurs langues

[ISO 15924 et ISO/CEI 10646]

NOTE Voir également 4.9.

### 3.18

#### **orthographe**

ensemble de règles d'orthographe applicable aux mots et au texte d'une ou plusieurs langues

### 3.19

#### **transcription**

système de représentation d'un texte dans une écriture différente du texte original

NOTE Le résultat textuel est également appelé « transcription ».

**3.20****translittération**

**transcription** (3.19) qui permet de reconstruire l'écriture originale sans perdre d'informations

NOTE Le résultat textuel est également appelé « translittération ».

**3.21****langue écrite**

**langue individuelle** (3.7) ou **variante linguistique** (3.14) communément représentée par écrit avec une **orthographe** relativement normalisée (3.18)

**3.22****langue orale**

**langue individuelle** (3.7) ou **variante linguistique** (3.14) représentée sous forme orale

NOTE Une langue orale peut se représenter par écrit à l'aide d'un système d'écriture phonétique dans lequel les caractères représentent directement des sons (phonèmes).

**3.23****langue vivante**

**langue individuelle** (3.7) ou **variante linguistique** (3.14) actuellement utilisée, en particulier sous forme orale

**3.24****langue morte**

**langue individuelle** (3.7) ou **variante linguistique** (3.14) qui n'est plus utilisée et qui n'a pas de langue héritée

NOTE Voir 4.7.

**3.25****langue ancienne**

**langue morte** (3.24) dotée d'une littérature et d'un état particulier dans la communauté scientifique

NOTE Voir 4.7.

**3.26****langue historique**

état historique précédemment connu d'une **langue vivante** (3.23) ou d'une **langue morte** (3.24)

EXEMPLE L'anglo-saxon anglais et l'anglais médiéval sont des langues historiques de l'anglais.

NOTE Voir 4.7.

**3.27****langue naturelle**

**langue** (3.6) utilisée pour la communication humaine et qui n'est pas une **langue artificielle** (3.28)

**3.28****langue artificielle**

**langue** (3.6) utilisée pour la communication humaine et conçue artificiellement

NOTE Voir également 4.8.